



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

état du réseau ferroviaire

Question au Gouvernement n° 62

Texte de la question

ÉTAT DU RÉSEAU FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet, pour le groupe du mouvement démocrate et apparentés.

Mme Aude Luquet. Ma question s'adresse à madame la ministre chargée des transports.

Les récents déboires de la SNCF à la gare Montparnasse, s'ils ne sont pas dus à la vétusté des équipements, n'en ont pas moins mis en lumière la dépendance inquiétante de notre réseau de transport ferroviaire, qui s'est trouvé paralysé par une panne de signalisation anecdotique dans le secteur de Vanves. Indépendamment des difficultés qu'il a causées en période de forte affluence, comment un incident aussi banal peut-il avoir des conséquences aussi importantes ?

Plus largement, madame la ministre, nous voudrions vous alerter à nouveau sur la situation des réseaux secondaires de la SNCF. Après l'ouverture récente de deux nouvelles lignes à très grande vitesse, le Président de la République a annoncé que, désormais, les moyens seraient alloués à la modernisation des lignes que nos concitoyens empruntent quotidiennement pour aller travailler. Vous le savez, ces réseaux souffrent depuis de très nombreuses années d'importants retards qui affectent leur efficacité et qui ne permettent pas de remplir les missions de service public.

Un récent rapport commandé par la direction de la SNCF a mis en évidence les dysfonctionnements nombreux et répétés que tout le monde connaît. Vétusté des matériels informatiques, retards à n'en plus finir, déficience de la chaîne de management : les points noirs sont nombreux et affectent particulièrement ces réseaux très empruntés.

Le rapport proposait à la SNCF de revoir son organisation afin de privilégier une structure par lignes, en lieu et place de la structure régionale, trop lourde et inefficace.

Comment l'État, présent au conseil de surveillance du groupe SNCF, compte-t-il peser sur la direction pour garantir une meilleure prise en compte des problématiques de ces réseaux si essentiels à la cohésion territoriale ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Madame la députée, ce sont, en effet, des dizaines de milliers de voyageurs qui ont connu des conditions de transport très difficiles dimanche dernier, jour de chassé-croisé au cours duquel la SNCF devait acheminer 1,5 million de voyageurs sur tout le territoire.

À l'origine de ce problème, se trouve un dysfonctionnement dans un poste de signalisation. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas d'un incident banal, car ce dysfonctionnement pouvait poser des problèmes de sécurité – notamment des feux qui passaient au rouge ou au vert de façon aléatoire ou un mauvais aiguillage des trains. Il était donc indispensable d'arrêter la circulation des trains, ce que la SNCF a fait.

Les équipes de la SNCF, il faut le souligner, se sont mobilisées toute la journée pour permettre au maximum de voyageurs de rejoindre leur destination, y compris très tard. Il a ainsi fallu se préoccuper des personnes arrivées à trois ou quatre heures du matin à Paris Montparnasse. J'avais demandé, dès le matin, l'activation du plan Pégase, qui permet, en lien avec la préfecture de police, d'assurer un service de taxi aux voyageurs qui se retrouvaient très tard à Paris. Lors de ma visite en salle de crise, j'avais pu mesurer les difficultés que rencontrait SNCF Réseau pour réorganiser la circulation des trains et, par voie de conséquence, pour dispenser une information de qualité aux voyageurs.

J'ai demandé un rapport aux présidents de la SNCF et de SNCF Réseau sur la gestion de cet incident au cours duquel l'identification de la panne et son traitement ainsi que l'information des voyageurs n'ont pas été satisfaisants.

Je suis consciente qu'au-delà de cet incident, tous les jours des voyageurs peuvent rencontrer des difficultés dans leurs transports de la vie quotidienne. C'est tout le sens de la priorité donnée à l'entretien et à la modernisation des réseaux qui a été annoncée par le Président de la République et qui pourra être débattue lors des assises de la mobilité que je lancerai à la rentrée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR et NG.)*

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 62

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 août 2017](#)